

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

**MARDI 8 NOVEMBRE 2022 à 20h30, salle du conseil municipal**

### ORDRE DU JOUR

#### **FINANCES / ECONOMIE / INTERCOMMUNALITE**

- Décision Modificative n °3/2022 : Budget Principal ;
- Admission en non-valeur : Budget Bel Air 3 ;
- Admission en non-valeur : Budget location de bâtiments industriels ;
- Modification n°23 des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Mortagne : reprise de la coordination de la convention territoriale globale (CTG) ;
- Fixation des tarifs de la restauration scolaire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 ;
- M57 : Mise en place de la nomenclature M57 au 1<sup>er</sup> janvier 2023 ;
- M57 : Fixation de la durée d'amortissement (prorata temporis) pour le budget principal et le budget annexe location de bâtiments industriels ;
- M57 : Apurement du compte 1069 pour le budget principal ;
- M57 Apurement du compte 1069 pour le budget annexe location de bâtiments industriels ;
- Redevance d'occupation du domaine public par des ouvrages de transport et de distribution du gaz – année 2022 ;
- Acquisition foncière d'une dépendance route d'Evrunes ;
- Motion sur les finances locales ;

#### **PATRIMOINE / TOURISME**

- Désignation des représentants titulaires et suppléants – Petites Cités de Caractère ;

#### **AFFAIRES SCOLAIRES**

- Subvention classes transplantées et actions pédagogiques ;

#### **QUESTIONS DIVERSES**

- Information sur les décisions prises par délégation ;
- Information sur les marchés à procédure adaptée ;
- Information sur le droit de préemption.

Le Maire,

Alain BROCHON

